

RÉPONSE AUX ARTICLES SUR L'ATTRIBUTION DU LAURENT

La Presse se fait écho, depuis une semaine, du choix par la Mairie de Paris d'accorder au Groupe Paris Society la concession du restaurant Le Laurent.

Le Groupe Franco American – événementiel, communication, production TV et restauration – s'étonne de cette annonce puisque le service des concessions de la Mairie de Paris lui a confirmé par mail (en date du 28 janvier 2022) que l'attribution du contrat de concession ne peut être faite que par le Conseil de Paris qui se réunira à partir du 8 février 2022.

Le Groupe Franco American - qui a repris début 2021 le restaurant Le Floris à côté de Genève pour y mettre à la tête le Chef Jean-Edern Hustel, qui prépare l'ouverture du Père Joseph avec Gregory Cohen - travaille depuis 1 an sur le dossier de la concession du Laurent avec la Cheffe Justine Piluso.

Si les informations de la Presse s'avéraient exactes, et que le choix du futur concessionnaire est acté avant même l'Assemblée délibérante du Conseil de Paris, cela rendrait suspect toute la procédure d'attribution. Le Groupe Franco American a répondu à cet appel à projet car la Mairie de Paris voulait aller pour le Laurent vers une restauration plus accessible pour un lieu plus ouvert et événementiel. Fin février et fin juillet 2022, la Mairie de Paris nous a informé du grand intérêt qu'elle portait à notre dossier et nous a demandé de nombreuses précisions que nous avons apporté début novembre. Pour ce faire, nous avons fait travailler un certain nombre de consultants et la Cheffe Justine Piluso a créé des recettes spécifiques pour le lieu.

Nous attendons donc avec Justine Piluso (Cheffe dont nous sommes persuadés qu'elle apportera une énergie nouvelle au Laurent) la décision du Conseil de Paris avec sérénité car nous ne pouvons pas penser que la Mairie de Paris céderait aux pressions et au copinage.